

Le président

Paris, le 7 février 2024

## COMPTE RENDU

### Séance du mercredi 7 février 2024

#### **Membres de la Commission**

Marc PAPINUTTI

Président

Ilaria CASILLO

Vice-présidente

Floran AUGAGNEUR

Vice-président

Anne BERRIAT

Loïc BLONDIAUX

Jean-Pierre BOMPARD

Pascal CLOUAIRE

Christophe DAGUE

Cécile GALLIEN

François GILLARD

Jérémy CODET

Mireille HEERS

Dominique HOESTLANDT

Thierry LATASTE

Jean-Pierre PONT

Marie-Françoise SEVRAIN

Jean-Michel THORNARY

Ginette VASTEL

#### **Pouvoirs**

Daniel BIDEAU

Kristina PLUCHET

#### **Salariées et salariés de la CNDP**

Patrick DERONZIER, directeur

Sylvie BLUMENKRANTZ, collaboratrice du président

William ARHIP-PATERSON, chargé de mission

Dimitra FINIDORI, chargée de mission

Florent GUIGNARD, chargé de mission

Elaura MAILLARD, chargée de mission

Marie-Liane SCHUTZLER, chargée de mission

Camille ROUGIER, stagiaire

La séance se tient en visioconférence.

Le Président Marc Papinutti ouvre la séance de la Commission nationale à 9h00 après s'être assuré que le quorum est atteint.

## NOUVELLES SOLLICITATIONS

---

### I. NOUVELLES SAISINES (L121-8-I CE)

#### **Projet d'extension du site de STMicroelectronics de Crolles (38)**

M. Pascal CLOUAIRE se déporte et quitte la séance pour ce dossier.

Présentation par :

#### STMicroelectronics France

Sophie Burel, directrice des relations institutionnelles  
Frédérique Le Greves, présidente  
Eric Gerondeau, directeur du site à Crolles

Par courrier transmis le 1<sup>er</sup> février 2024, STMicroelectronics a saisi la CNDP sur le projet d'extension du site de production de semi-conducteurs à Crolles.

Les responsables de projet présentent le contexte et les caractéristiques techniques du projet. Ils présentent les enjeux socio-économiques et les impacts du projet et rappellent qu'une enquête publique a eu lieu récemment sur ce projet.

Les échanges entre les membres de la Commission et les responsables de projet ont porté sur l'utilisation de l'eau, les coûts annoncés, l'explication de la diversité des montants communiqués, notamment par voie de presse et l'ampleur des besoins actuels réels de semi-conducteurs.

Après délibération à huis clos, la Commission nationale décide d'organiser une concertation préalable sous l'égide de M. Denis CUVILLIER, Mmes Florence JAFFRENOU et Véronique MOREL.

#### **Projet de développement du site NOVO NORDISK à Chartres (28)**

Présentation par :

#### NOVO NORDISK Production

Mathilde Bourges, senior manager communication  
Jean-Baptiste Coutant, responsable HSE projet  
David Ester, directeur général délégué  
François Thiers, manager projet

#### AMO

Grégoire Milot

Par courrier transmis le 1<sup>er</sup> février 2024, Novo Nordisk a saisi la CNDP sur le projet d'extension de son site à Chartres.

Les responsables de projet présentent le contexte et les caractéristiques techniques du projet. Ils présentent les enjeux socio-économiques et les impacts du projet.

Les échanges entre les membres de la Commission et les responsables de projet ont porté sur les effets induits du projet sur le territoire (les logements nécessaires pour absorber les nombreux emplois à créer notamment), sur la nature des ENR utilisées sur le site pour aboutir à un bilan carbone neutre, sur les actions envisagées envers les jeunes dans le cadre de la concertation, sur la part que représente le marché français par rapport au marché mondial pour chacun de leurs produits.

Après délibération à huis clos, la Commission nationale décide d'organiser une concertation préalable sous l'égide de Mme Anne LAPORTE, MM. Jean-Louis LAURE et Laurent PAVARD.

### **Projet de ligne de transport d'électricité à 400 000 Volts entre les postes de Chaingy et Dambron. (45, 28)**

Présentation par :

#### RTE

Pierre Deknuydt, responsable du projet « Chaingy Dambron »  
Céline Marcy, responsable concertation du projet « Chaingy Dambron »  
Laurent Brimbeuf, responsable programme THT Centre Val de Loire

Par courrier transmis le 23 janvier 2024, RTE a saisi la CNDP sur le projet de transport d'électricité à 400 000 Volts entre les postes de Chaingy (Loiret) et Dambron (Eure et Loir).

Les responsables de projet présentent le contexte et les caractéristiques techniques du projet. Ils présentent les enjeux socio-économiques et les impacts du projet.

Les échanges entre les membres de la Commission et les responsables de projet ont porté notamment sur les différents fuseaux et tracés possibles, sur le fait d'écarter d'emblée toute alternative consistant à enterrer les lignes, sur la coordination de la dépose avec la construction de la nouvelle ligne, sur les émissions des champs électromagnétiques du fait de l'accroissement du voltage et sur l'origine de l'électricité à transporter.

Après délibération à huis clos, la Commission nationale désigne Mme Estelle GRESLE et M. Jean-Claude RUYSSCHAERT garante et garant de la concertation préalable.

## **Projet de développement de l'éolien offshore (DEOS) sur le port de Fos-sur Mer (13)**

Présentation par :

### Port de Marseille-Fos

Philippe Bion, directeur des infrastructures maritimes et de l'ingénierie  
Géraldine Planque, cheffe de mission concertation et dialogue territorial  
Benoît Rieul, chef du service études génie civil

Par courrier transmis le 24 janvier 2024, le Grand Port Maritime de Marseille a saisi la CNDP sur le projet de développement de l'éolien offshore (DEOS) sur le port de Fos-sur Mer.

Les responsables de projet présentent le contexte et les caractéristiques techniques du projet. Ils présentent les enjeux socio-économiques et les impacts du projet, ainsi que le calendrier prévisionnel de la concertation.

Les échanges entre les membres de la Commission et les responsables de projet portent notamment sur les modalités d'approvisionnement du port (éoliennes par voie maritime et flotteurs acier ou béton, par voie maritime également) et sur les pays d'origine des composants des éoliennes.

Après délibération à huis clos, la Commission nationale décide d'organiser une concertation préalable sous l'égide de Mme Garance COUJARD et M. Philippe QUEVREMONT

## **PROCÉDURES EN COURS**

---

### **I. Validation dossier de concertation (L. 121-8)**

## **Projet EMIL'HY d'usine de production d'hydrogène renouvelable et bas-carbone à Saint-Avoid (57)**

Présentation par :

### GazelEnergie

Romain Deshayes, chef de projet  
Camille Jaffrelo, directrice de cabinet du président de GazelEnergie & directrice Communication/relations institutionnelles  
Jérôme Ladrière, directeur du développement  
Solene Vanderspeeten, responsable affaires publiques et réglementaires

### GRTGaz

Ludovic Lecellier, maîtrise d'ouvrage  
Bertrand Nondier, directeur de projet

## 2concert (AMO)

Martin Bacholle, chef de projet  
Kasia Czora, cofondatrice

### En présence des garant.e.s :

Luc Martin  
Valérie Trommetter

Les responsables du projet présentent le dossier du maître d'ouvrage (DMO), les modalités et le calendrier de la concertation préalable et s'ensuit un échange avec les membres de la Commission qui porte notamment sur les modalités d'implication du public au-delà des riverains.

Les responsables du projet quittent la réunion. Les échanges se poursuivent entre la garante et les membres de la Commission. Il est précisé qu'il s'agira de la troisième concertation préalable consécutive sur ce même territoire.

Après délibération à huis clos, la Commission nationale décide que le DMO devra être complété par la mise en ligne, sur le site internet de la concertation, des études et investigations de terrain existantes. La Commission nationale valide les modalités et le calendrier de la concertation préalable.

## **Projet ReLieVe d'usine de recyclage de batteries électriques à Dunkerque (59)**

Présentation par :

### ERAMET

Frédéric Martin, directeur de projet  
Franck Bellemain, responsable HSE & Permitting  
Cécile Green, Grant management

## 2Concert (AMO)

Kasia Czora, cofondatrice  
Mathieu David  
Ana Mylonas

### En présence des garants

Jean-Luc Renaud  
Jean Raymond Wattiez

Les responsables du projet présentent le dossier du maître d'ouvrage (DMO), les modalités et le calendrier de la concertation préalable et s'ensuit un échange avec les membres de la Commission qui porte notamment sur les points de tension majeurs à prévoir (emplois, logement, les impacts environnementaux, etc.), la solidité financière du projet (attractivité pour les « consommateurs » de batterie) compte-tenu de l'obligation réglementaire de recyclage des batteries.

Les responsables du projet quittent la réunion. Les échanges se poursuivent entre les garants et les membres de la Commission. Ils portent notamment sur des points de tension à prévoir : la question de la compensation environnementale du fait du nombre important de zones humides touchées par la construction de

l'usine, le fait que le projet se situe sur un lieu d'occupation habituel des migrantes et des migrants. Par ailleurs, le site est proche des habitations par rapport à d'autres industriels de cette même zone.

Après délibération à huis clos, la Commission nationale valide le DMO, les modalités et le calendrier de la concertation préalable.

### **Projet d'extension et de modernisation du port de commerce Galisbay Bienvenue à Saint-Martin**

Présentation par :

#### Etablissement Portuaire de Saint-Martin

Albéric Ellis

#### Conseil territorial de la collectivité d'outre-mer de Saint-Martin

Bhancia Bryan, directrice générale adjointe, délégation au développement économique

Albert Oll, directeur général des services

#### En présence de la garante :

Ilaria Casillo

Les responsables du projet présentent le dossier du maître d'ouvrage (DMO), les modalités et le calendrier de la concertation préalable et s'ensuit un échange avec les membres de la Commission qui porte notamment sur l'implication réelle à laquelle la collectivité, qui co-saisit, s'engage.

Les responsables du projet quittent la réunion. Les échanges se poursuivent entre la garante et les membres de la Commission.

Ilaria CASILLO, garante de cette concertation, se déporte et ne prend pas part au vote.

Après délibération à huis clos, la Commission nationale valide le DMO. La Commission nationale décide néanmoins que les modalités de la concertation préalable proposées par les maîtres d'ouvrage devront être complétées par l'organisation d'un atelier thématique portant sur les impacts potentiels des travaux d'extension du port sur l'usine de désalinisation de l'eau.

La séance est levée à 13h10.

Marc PAPINUTTI